Aux Electeurs de la Basse Ville de Quebec.

MESSIEURS,

ORSQUE je me suis offert comme Candidat pour vous représenter dans la Chambre d'Assemblée, je ne croyois pas qu'il y auroit tant de Compétiteurs pour cet honneur qu'il en a paru depuis. Dans l'incertitude de réussir parmi tant de Candidats, quoique l'apui généreux que j'ai reçu de mes amis me mit peutêtre au moins à l'instar des autres, je me suis décidé à offrir mes services dans un autre endroit, et ayant eu l'honneur d'être élu un des Réprésentans pour les Trois Rivieres, qu'il me soit permis de retirer l'offre de mes services pour Québec, vous assurant en même tems que je serai toujours également disposé à faire mes efforts pour promouvoir le commerce et les intérêts de la ville de Québec de même que si j'eussie eu l'honneur de la représenter, et que je suis aussi reconnoissant de la protection que m'ont donné mes amis à Québec que si elle eut eu son effet.

Kai l'honneur d'être, .

Messieurs,

Votre très humble et très obéiffant Serviteur,

John Lees.

ACR TROIS REVIERES, le 8 Juin 1792.